

# CHUZELLES

## informations



Novembre – Décembre 2009

N°104



### Sommaire

- 1- Mot du maire
- 2- Vœux de la municipalité du 6 janvier 2010
- 6- Conseil municipal de Novembre 2009
- 9- Conseil municipal de décembre 2009
- 12- Travaux et Urbanisme
- 13- Permis de construire
- 14- Affaires sociales et commission communale d'actions sociales
- 15- Vie Scolaire et périscolaire
- 16- Etat civil
- 17- Pèle Mêle
- 18- Informations sportives
- 19- Résultats des jeux
- 20- Ça se passe à ... Chuzelles
- 21- Associations
- 22- Annonces municipales

### Mot du maire

2010 commence par une semaine enneigée, ce qui surprend certains mais comme nous le rappellent les anciens "de la neige en janvier c'est de saison, il n'y a rien d'exceptionnel...". Bien évidemment cela engendre de nombreuses difficultés, notamment lors des déplacements. La commune, ainsi d'ailleurs que le Conseil Général de l'Isère (pour les routes départementales) et la Direction Interdépartementale des Routes (pour la RN7), essaient de limiter au maximum cette gêne en mettant en œuvre un déneigement adapté aux conditions météo, il est bon de préciser que le salage n'est pas efficace dans certaines situations. Si les efforts fournis sont reconnus par une grande majorité, on peut noter quelques comportements individualistes et peu courtois (le mot est faible) que l'on ne peut que déplorer. Un grand merci à tous ceux qui ont œuvrés pour ce déneigement.

Dimanche matin, de nombreux Chuzellois et Chuzelloises se sont retrouvés sur la place du Belvédère, à pied, en luge... dans une ambiance détendue. En limitant le déplacement automobile, la neige a permis aux Chuzellois de se rapprocher.

Prochainement Chuzelles va accueillir 2 manifestations au Mille-Club à 20h30:

- Une pièce de Courteline proposée par le théâtre Saint-Martin, le vendredi 12 février
- Le nouveau spectacle de "GENIO" dans le cadre du Festival de l'humour, le mercredi 10 mars

Comme je l'ai fait avec l'ensemble de l'équipe municipale devant de très nombreux Chuzellois le 06 janvier, je vous renouvelle à toutes et à tous pour l'année 2010 mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite.

Marielle MOREL

Responsable de publication : M.MOREL

Comité de Rédaction :  
R.ALIX ; C.BOREL ; L.BUTHION ;  
A. LE GOUGUEC ; JM LUCAS ;  
G TOURNIER.

# BONNE ANNEE 2010

## CHUZELLES - VŒUX 2010

### **VŒUX DE LA MUNICIPALITE DU MERCREDI 6 JANVIER 2010**

A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente, en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal de Chuzelles, nos meilleurs vœux pour l'année 2010.

" Rien ne dure toujours, nous sommes voués à la nouveauté ".

C'est en méditant cette citation que l'idée d'apporter des changements à la traditionnelle cérémonie des vœux a pris forme. Le mercredi a chassé le samedi. Et tant pis pour les réticents qui nous promettaient une chute de la fréquentation. La présence de nombreux Chuzelloises et Chuzellois est la meilleure preuve que nous avons eu raison de bousculer les habitudes.

De même, pour donner toute son importance au concours des maisons fleuries, nous avons souhaité remettre les prix, lors d'une réception spécifique qui clôturera, une action de sensibilisation à la préservation de notre cadre de vie. Vous pouvez d'ores et déjà noter sur vos agendas, que cette journée où nous vous attendons nombreux aura lieu le samedi 20 mars.

Comme chaque début d'année, vient l'heure des bilans de l'année écoulée. 2009 a été marquée par une multitude d'évènements mais que retiendra l'histoire? Nul ne le sait...

Peut être, pêle-mêle,

- Le tremblement de terre du 6 avril dans le centre de l'Italie qui a gravement endommagé l'Aquila et les autres villes environnantes,
- Le résultat des verts aux élections européennes en juin,
- La grippe A / H1N1 a elle aussi été largement relayée dans les médias.

Ou bien encore

- Le décès du chanteur Michael Jackson qui restera l'un des artistes incontournables de notre époque

D'autres évènements auraient certainement mérité de faire partie de cette liste.

En ce qui me concerne, j'ai retenu 3 thèmes.

Premièrement la série d'anniversaires que l'on a commémorés en 2009:

- Le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la chute du mur de Berlin,
- Les 40 ans du premier pas de l'homme sur la lune,
- Les 70 ans du début de la seconde guerre mondiale.

Au-delà de la célébration de ces évènements, je profite de cette occasion pour insister sur l'importance du devoir de mémoire. Je voudrai renouveler mes remerciements aux enseignants et aux enfants de l'école élémentaire, qui suite à un travail réalisé en classe sur la guerre, sont venus nombreux lors de la commémoration des armistices du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918.

Mais plus encore qu'un devoir de mémoire, nous avons un devoir d'attention quotidienne, pour éviter que ne se reproduisent les erreurs du passé.

Deuxièmement, sur le plan économique et social l'année 2009 aura été marquée par la crise mondiale, économique et financière. L'année 2009 restera gravée dans les esprits comme une année noire. Cette crise économique est en effet considérée comme la plus grave depuis celle de 1929, touchant l'économie et l'emploi. En octobre dernier, près de 3.800.000 personnes étaient en recherche active d'emploi, soit plus de 20% de chômeurs de plus qu'avant la crise.

Même si pour 2010 l'incertitude demeure, dans certains secteurs une reprise se profile, avec je le souhaite une amélioration sur le marché du travail.

Et en troisième, le rendez vous manqué du sommet de Copenhague; on peut se demander si nos dirigeants ont bien pris la mesure de la situation climatique actuelle, et de ses effets à moyen terme. Même si l'homme n'est pas l'unique responsable, il est urgent d'agir si nous voulons léguer à nos petits enfants, une terre sur laquelle il fera encore bon vivre.

Je souhaiterais évoquer le congrès des maires où nous avons été de nombreux maires de l'Isère à être présents. Ce congrès a été un moment important dû à l'actualité : la réforme de la Taxe Professionnelle et la réforme de la territorialisation. L'Association des Maires de France a donné sa position et des modifications aux différents textes ont été prises en compte. Le rôle de la commune a été reprécisé, sa compétence générale et sa proximité ont été réaffirmées. Le mode de vote doit être modifié et le scrutin de liste s'appliquera alors pour notre commune (> 500 habitants). Nous devons toutefois rester vigilants sur ces projets de loi, à la fois sur les ressources financières de nos collectivités, que sur la répartition des compétences.

Sur le plan local, communal et intercommunal de nombreuses actions ont été réalisées. Au travers de notre bulletin d'information bimestriel, fréquence à laquelle vous êtes attachés, vous pouvez suivre l'avancement des travaux, des études et autres projets. Certes, sur l'année écoulée les délais de mise à disposition du "Chuzelles infos" ont été un peu irréguliers, un effort sera donc fait pour qu'en 2010 ce bulletin municipal soit dans vos boîtes aux lettres le 15 des mois impairs. Parallèlement nous avons lancé un appel d'offre pour la refonte du site internet. Créé il y a maintenant six ans (une éternité pour Internet) notre site devait évoluer, afin de prendre en compte la dématérialisation croissante des services administratifs.

L'année dernière j'avais terminé ce même discours en vous disant que 2009 serait une année décisive pour le CFAL (Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise). C'est avec un grand "ouf" de soulagement que nous avons accueilli, lors du comité de pilotage du 3 mars 2009, le choix du préfet de région de ne pas retenir le tracé passant par la vallée de la Sévenne, choix confirmé un mois plus tard par le secrétaire d'état au transport. Cette décision met fin à de nombreuses années de mobilisation. Je remercie sincèrement ceux et celles, sans oublier les associations VIGILANCE et Sévenne Environnement, qui se sont mobilisés sans relâche pour préserver notre vallée.

Pour les gros travaux, 2009 aura été marqué par:

- ◆ La mise à disposition d'un nouvel éclairage au stade : après des années d'entraînement "à la bougie", nos footballeurs bénéficient désormais de bonnes conditions pour pratiquer leur sport favori. La puissance d'éclairage de 100 lux pour les entraînements, peut être montée à 150 lux pour les matches officiels, pour être conforme aux normes du district.
- ◆ La fin des travaux de l'église : après le chauffage et l'éclairage, c'est la réfection intérieure qui a été réalisée cette année. Ces travaux financés par la commune, avec une participation de la paroisse sous forme d'une souscription, marquent la fin du plan pluriannuel de mise en conformité. Désormais nous disposons d'un bâtiment complètement rénové. Pour marquer la fin des travaux je vous invite à une visite des lieux le samedi 16 janvier à 11h.  
Suite à des demandes, la municipalité a décidé la construction d'un columbarium, anticipant sur l'obligation, dès 2013 pour les communes de plus de 2000 habitants, de se doter d'un tel édifice. Les travaux sont déjà bien avancés et la mise à disposition sera bientôt effective.
- ◆ Concernant les dégâts occasionnés par les eaux pluviales, plusieurs études ont été pilotées par le Syndicat des 4 Vallées. Ces études réalisées par le bureau d'études SAFEGE, ont porté sur 3 secteurs
  - RN7 Boussole/ La tour
  - Route du Moulin
  - L'Abéreau

Une rencontre avec les différents partenaires est prévue courant Janvier. Nous resterons très vigilants pour que ces dossiers soient suivis de travaux.

Une autre rencontre est également prévue avec Mr Le Sous préfet et la DIRCE (Direction Interdépartementale des Routes Centre Est) pour avancer concrètement sur les problèmes d'eaux pluviales sur la RN7.

- ◆ En ce qui concerne l'aménagement de l'Abéreau, la municipalité a engagé les démarches auprès des propriétaires pour l'achat d'une bande de terrain d'une largeur de 15 m, le long du ruisseau. A la date, 6 riverains sur 8 concernés ont accepté de céder pour l'euro symbolique une partie de leur parcelle au titre de l'intérêt collectif. Je les en remercie. Toutefois les travaux de reprofilage

du cours d'eau, étant inscrits au nouveau "contrat de rivières", ne pourront être engagés qu'après l'approbation de ce dernier.

- ◆ La réouverture à la circulation de la route du moulin a été prise en compte. Les travaux nécessaires, sous maîtrise d'ouvrage de la CAPV (Communauté d'Agglomération du Pays Viennois), sont inscrits pour le 1<sup>er</sup> semestre 2010.  
La problématique des eaux pluviales reste pour nous un axe prioritaire de travail.
- ◆ Les études et la concertation sur l'aménagement sécuritaire du centre village sont largement lancées. Après une première réunion publique, nous avons mis en place un comité de pilotage. La 3<sup>e</sup> et dernière réunion de ce groupe s'est déroulée hier soir, et a apporté des éléments qui serviront de base pour la décision des élus. Nous vous inviterons à une réunion publique courant mars pour une présentation du projet étudié par les différentes instances. La procédure d'appel d'offre sera ensuite lancée pour que les travaux retenus puissent être planifiés rapidement.  
Au-delà du centre village, la réduction de la vitesse route des Martinières est à l'étude avec la CAPV. Des aménagements pourront être réalisés sur 2010 et 2011 dans la mesure où les travaux des divers réseaux seront terminés.  
Concernant 2009 nous avons aménagé un cheminement piéton rue de Vienne à hauteur de l'arrêt de bus de Boiron. Cet aménagement offre déjà à nos collégiens et lycéens un accès sécurisé jusqu'à l'arrêt de car.
- ◆ L'année dernière à la même époque, je vous avais annoncé que le gros investissement 2009 serait lié à la réalisation de nouveaux bâtiments techniques en remplacement des bâtiments actuels vétustes et mal adaptés. Ces nouveaux bâtiments devaient être implantés initialement à proximité du 1000 Club en lieu et place du préfabriqué qui a été démonté en 2008. Lors de l'étude de faisabilité, il est apparu que cette implantation entraînait de nombreuses contraintes tant sur le plan technique que sur le plan de l'urbanisme, dans la mesure où le secteur du mille Club est au cœur du centre village et qu'il doit donc être réservé à des aménagements de centralité. Cette année 2010 devrait voir sortir de terre, sur un nouvel emplacement, un projet d'ensemble intégrant un bâtiment technique et un restaurant scolaire. Ces réalisations seront construites sur le terrain jouxtant l'école élémentaire, rue des Bourrelières.
- ◆ Comme prévu, une délibération du conseil municipal en date du 15 décembre a donné le coup d'envoi à l'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme) qui définira pour les années à venir le plan de développement de la commune. Ce processus se déroulera sur environ 2 ans. Vous serez informés régulièrement de l'avancée du projet par le biais du bulletin municipal, de réunions publiques et du site Internet, avant d'être consultés au cours de l'enquête d'utilité publique. Ce Plan Local d'Urbanisme s'inscrira dans la loi SRU et devra respecter les orientations définies dans le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et être en accord avec le Plan Local de l'Habitat (PLH) de l'agglomération viennoise.  
Dans cet esprit nous devons redéfinir entièrement le zonage (le changement de classement de certaines parcelles n'est pas à exclure) avec comme fil directeur la densification du centre village.
- ◆ Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous ceux et celles, qui à titre personnel ou associatif ont été présents à nos côtés.
  - Merci aux bénévoles qui ont participé à la réhabilitation du chemin rural des Poyardes. Nous souhaitons remettre en service d'autres chemins, si vous êtes intéressés il est encore temps de vous faire connaître au secrétariat de la mairie.
  - Merci aux bénévoles de la bibliothèque qui, de par leur assiduité, aident au développement de cet espace culturel.
  - Merci aux représentants des associations pour leur présence et leur engagement dans l'organisation du 14 juillet et du marché de Noël. En effet suite à la suspension d'activités du comité des fêtes, la municipalité a repris l'organisation de ces manifestations, ayant à cœur de pérenniser ces moments festifs, moments privilégiés de rencontre entre Chuzellois et Chuzelloises.

Je voudrais aussi remercier l'ensemble du monde associatif qui contribue à l'animation de notre village. Au delà des événements festifs, culturels, sportifs... c'est aussi l'occasion d'assurer un lien social, intergénérationnel, dont nous avons tous besoin.

Cette année je souhaite adresser un clin d'œil particulier à l'association qui s'occupe de la gestion des collectes de sang. Au fil des années, s'est créé un noyau de donateurs fidèles et c'est avec plaisir qu'ils accueillent à chaque collecte de nouveaux donateurs. Merci donc à tous ces donateurs et rendez vous le lundi 15 mars pour la prochaine collecte.

Après les nouveaux agents que nous avons accueillis fin 2008 début 2009, vous devrez vous familiariser bientôt avec de nouvelles têtes.

Pour faciliter l'insertion dans le monde du travail de jeunes sans expérience, nous allons accueillir pour un an, dans le cadre de CAE passerelle "Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi" trois jeunes qui seront affectés aux services techniques, administratifs et aux écoles. Nous leur souhaitons la bienvenue.

J'adresse également mes remerciements à l'ensemble des agents communaux, qui chaque jour œuvre au service de notre collectivité, ainsi qu'à l'équipe municipale qui a su se réorganiser efficacement suite à la démission du 1<sup>er</sup> adjoint, remplacé par Mr Gilles GAVIOT-BLANC, et mener à bien à mes côtés nos projets.

Le nouveau recensement de la population Chuzelloise aura lieu du 21 janvier au 20 février 2010. 4 agents recenseurs ont été recrutés, et auront chacun en charge un secteur de la commune. Il s'agit de Mmes CHAVARIN, CHOLEZ, GERBAL et JANIN. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Une nouvelle fois je vais vous demander de sortir vos agendas, pour y inscrire deux rendez-vous culturels.

- La municipalité a souhaité dans le cadre de l'opération "théâtre hors les murs" renouveler l'expérience de 2007. Nous accueillerons donc le vendredi 12 février ici même à 20h30, la troupe du théâtre Saint-Martin avec une création d'après des textes de Courteline adaptés et mise en scène par Lucien Vargoz. Espérons que le public sera plus nombreux que pour la première édition.
- Ensuite je vous invite toujours dans cette salle, le mercredi 10 mars pour assister au nouveau spectacle de GENIO " je critique pas mais quand même" dont le thème est : l'homme est à la fois piéton et automobiliste... il devrait donc respecter l'un quand il est l'autre et inversement..." Ce désormais traditionnel rendez vous s'inscrit dans le cadre du festival de l'humour.

Pour ces deux moments de détente, les billets seront en vente à la mairie.

Mesdames et Messieurs,

J'aurais encore beaucoup de choses à vous raconter mais je pense que l'essentiel a été dit. Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour l'année 2010.

Que cette nouvelle année, vous apporte, ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères, bonheur, santé et réussite.

Marielle MOREL

**Mairie - 38200 CHUZELLES**

**Tél. : 04 74 57 90 97 Fax : 04 74 57 43 08**

**e-mail : [mairie@mairie-chuzelles.fr](mailto:mairie@mairie-chuzelles.fr)**

**Site Internet : [www.mairie-chuzelles.fr](http://www.mairie-chuzelles.fr)**

**Horaires d'ouverture au public :**

**Mardi et jeudi : 8h30 - 11h30**

**Mercredi : 10h00 - 11h30**

**Vendredi : 16h00 - 19h00**



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2009**

Ce compte rendu est un extrait : vous pouvez consulter son intégralité sur l'affichage publié en mairie

L'an deux mille neuf, le 12 novembre, le conseil municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marielle MOREL Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 novembre 2009

**PRESENTS** : Mme MOREL Marielle, Maire, R. ALIX, P. ALLARD, C. BOREL, L. BUTHION, MT. CARRET, B. DECHASSE, G. GAVIOT-BLANC, G. GONIN, O. HIRSCH, H. JANIN, MT. ODRAT, A. LE GOUGUEC, G. VERNAY, A. TRUCHET.

**EXCUSES** : C. COURNUT a donné pouvoir à O. HIRSCH  
JM. LUCAS a donné pouvoir à R. ALIX

**ABSENTS** : JL LESCOT.

**SECRETAIRE** : L. BUTHION

La séance est ouverte à 19h15.

R. ALIX informe les membres du conseil que Monsieur Jean-Michel LUCAS s'excuse auprès d'eux de ne pouvoir être présent ce soir en raison de son état de santé.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2009 ;**

Le compte-rendu de la séance du 14 octobre 2009 est approuvé à l'unanimité.

### **DÉLIBÉRATION N°52 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1.**

*Rapporteur : Marielle MOREL*

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'en raison de l'évolution du taux révisable d'un prêt pour l'échéance du mois de décembre, il y a lieu de procéder à un réajustement budgétaire

- Article 1641 – remboursement d'emprunts : augmentation sur crédits ouverts : +100 €
- Article 20415 – subvention d'équipements versés : diminution sur crédits ouverts : -100 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable.

### **DELIBERATION N°53 : CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AUGMENTATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE : SIGNATURE D'UN AVENANT N°4.**

*Rapporteur : Marielle MOREL*

Madame le Maire informe le conseil que le montant de la redevance versée par la société Bouygues Télécom au titre de l'occupation d'un terrain situé « RN7 Les Pins » va être soumis à une nouvelle clause d'indexation suite à la parution d'un nouvel indice de référence des loyers (IRL).

Madame le Maire rappelle que le montant de la redevance non indexée est inchangé et s'élève à

2 200 euros par an. L'avenant n°4 à la convention initiale du 28 août 1997 modifiera uniquement la clause d'indexation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°4 à la convention initiale en date du 28 août 1997.

### **DÉLIBÉRATION N°54 : MISE À DISPOSITION DE JEUX PAR LA LUDOTHÈQUE DE VIENNE.**

*Rapporteur : Marie-Thérèse ODRAT*

La ludothèque de Vienne propose aux collectivités territoriales qui le souhaitent la mise à disposition de jeux à destination des enfants. Ce système permet aux structures communales (garderie périscolaire par exemple) de faire découvrir régulièrement de nouveaux jeux aux enfants et de dispenser des conseils aux responsables de structures communales sur le choix des jeux.

La mise à disposition des jeux est consentie à titre onéreux. Les frais d'adhésion 2009/2010 pour les collectivités territoriales s'élèvent à 16 euros. Les tarifs annuels, selon la formule choisie, sont compris entre 13 et 105 €.

Plusieurs formules sont en effet proposées par la ludothèque : location de 4 ou 8 jeux par mois, carte de location de 10 jeux, tarifs particuliers pour les jeux d'adresse, les malles ou les espaces de jeux.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par 16 voix pour et 1 abstention (A. LE GOUGUEC), accepte le principe de cette mise à disposition notamment pour les enfants accueillis à la garderie périscolaire.

**DELIBERATION N°55 : PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT COMPRENANT UN ATELIER TECHNIQUE ET UN RESTAURANT SCOLAIRE.**

**Rapporteur : G. GAVIOT-BLANC**

Le projet de construction de l'ensemble comprenant un atelier technique et un restaurant scolaire va nécessiter en premier lieu le lancement d'une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre.

Suite à cette consultation, l'architecte à qui sera confiée la maîtrise d'œuvre aura notamment en charge :

- La réalisation des études (études d'esquisse, d'avant projet sommaire et définitif, études d'exécution et de synthèse, dossier de consultation des entreprises),
- Le montage du dossier de demande de permis de construire,
- L'assistance à la passation des marchés de travaux (rédaction des dossiers de consultation par lots).

Il est proposé de solliciter l'octroi de subventions et/ou participations auprès de différents organismes (Conseil Général de l'Isère, CAPV,..) pour contribuer au financement du projet.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire :

- D'une part à lancer la procédure de consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre puis pour les marchés de travaux ultérieurs,
- D'autre part à solliciter l'octroi de subventions et/ou participations auprès de différents organismes (Conseil Général de l'Isère, CAPV,..) pour contribuer au financement du projet de construction.

**DÉLIBÉRATION N°56 : SUPPRESSION ET CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2<sup>E</sup> CLASSE À TEMPS NON COMPLET.**

**Rapporteur : Madame le Maire**

Madame le Maire informe les membres présents qu'en raison de la suppression du service de transports scolaires pour les élèves de l'école maternelle âgés de moins de 5 ans pour lesquels la présence d'un accompagnateur est obligatoire, il convient de revoir le temps de travail hebdomadaire de l'agent communal qui était chargé de ce service. L'accompagnement des élèves dans le bus scolaire représentant 4 heures hebdomadaires, il convient par conséquent de réduire d'autant le temps de travail de cet agent. Son temps de travail passera de 14 heures à 10 heures hebdomadaires.

Ce poste est occupé par la personne qui se trouve actuellement sous contrat et qui exerce diverses autres fonctions (surveillance pendant les temps des

repas au restaurant scolaire, entretien journalier des cours d'écoles et des bâtiments scolaires, ...).

Un avis favorable du comité technique paritaire, ayant été reçu par courrier le 10 novembre, madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité

- de supprimer le poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet de 14 heures hebdomadaires,
- de créer le poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps incomplet de 10 heures hebdomadaires.

**COMPTE-RENDUS DIVERS SYNDICATS ET COMMISSIONS**

**Communauté d'Agglomération du Pays Viennois :**

Commission transports : R ALIX

Le bilan de la rentrée scolaire au niveau des transports est positif. Certains dysfonctionnements (notamment surcharge d'élèves transportés et problème d'incivilités sur certaines lignes) ont toutefois été soulevés et sont en cours de traitement.

Dans le cadre d'une campagne de prévention, un objet luminescent à clipper sur le cartable sera distribué à tous les collégiens, leur permettant d'être visibles de nuit.

**Syndicat Intercommunal d'aménagement hydraulique des 4 Vallées du bas Dauphiné : G. GONIN**

Le projet de refonte des statuts est lu en séance du conseil. Le syndicat a compétence notamment en matière de gestion globale de la ressource en eau, de prévention et de gestion des crues et inondations, de lutte contre la pollution,... Sont exclus de son champ de compétences les travaux réalisés sur la voirie, sur les ouvrages, les réseaux d'assainissement et les cours d'eau busés. Le périmètre de compétences du syndicat a donc été redéfini et l'ensemble du territoire des communes est pris en compte. Le fonctionnement des travaux sur le réseau busé est à discuter avec la CAPV.

Il est rappelé que la lutte contre les inondations est une des priorités de la commune et que des travaux importants sont à l'étude en ce domaine (projet d'implantation de bassins de rétention sur différents secteurs de la commune).

**Conseils d'école : MT ODRAT**

Maternelle : le conseil s'est tenu le 10 novembre et a permis de rencontrer la nouvelle équipe enseignante. Une aide personnalisée est dispensée à une dizaine d'élèves de moyenne et grande section

les mardis et jeudis après midi et les vendredis matins.

Une activité piscine est organisée pour les élèves de la grande section.

Élémentaire : le conseil s'est tenu le 22 octobre.. Une aide personnalisée est dispensée les lundis, mardis et vendredis et concerne actuellement environ 5 élèves par classe. Un point a été fait concernant les projets envisagés pour cette année scolaire.

### Commissions communales :

#### Commission cadre de vie : MT CARRET

- Le chemin des Poyardes a été ouvert dans sa totalité suite aux travaux de débroussaillage entrepris, ce chemin permet de rejoindre le chemin des Rivoires en partant du centre village. Le chemin est ouvert aux piétons et cyclistes, et interdit aux engins motorisés. une réflexion sera menée pour permettre l'accès aux véhicules agricoles. Les membres de la commission souhaitent poursuivre cette opération, le choix du prochain chemin communal n'est pas encore défini.
- Le fleurissement automnal et hivernal a été réalisé. La commune a eu à déplorer la disparition de quelques plantes qui ont été immédiatement remplacées.
- La remise des prix des maisons fleuries aura lieu lors de la journée environnement le 20 mars 2010.
- Le stationnement de véhicules le long des commerces devenant anarchique à certaines heures de la journée, un appel au civisme des conducteurs est lancé.

#### Commission élargie Bâtiment travaux / Cadre de vie : G. GAVIOT-BLANC

Cette commission élargie a pour principal objet le projet de réaménagement de l'aire de pique-nique. Les travaux de voirie nécessaires s'intégreront dans un projet plus vaste englobé par la CAPV. Le projet sera inscrit sur le budget 2010.

### DIVERS :

#### Point travaux : G GAVIOT BLANC

Retrouvez le détail en page 12.

#### Festival de l'humour : MT CARRET

La programmation définitive a été arrêtée. Le festival se déroulera à Chuzelles le 10 mars 2010 avec un spectacle de Genio intitulé « L'homme est à la fois piéton et automobiliste »

#### Commission Bibliothèque : MT CARRET

Plusieurs points ont été abordés :

- une soirée contes ayant pour thème « les contes du froid » se déroulera le vendredi 27 novembre dans la salle d'activité de l'école élémentaire.
- Les expositions 2010/2011 ont été pressenties. Celles de 2010, compte tenu des demandes importantes ont été retenues. Elles auront lieu du 08/03 au 02/04/2010 (thème les sorcières) et du 20/09 au 15/10/2010 sur le thème des dinosaures.
- Sang d'Encre : le 16 novembre à Chuzelles et dépouillement le 19 novembre à la MJC de Vienne.
- Médiathèque : La médiathèque de Vienne, devant être mise en service à la rentrée 2011 à l'espace St-Germain au sein du pôle culturel, sera l'interlocuteur privilégié de la bibliothèque municipale (renseignements, choix des achats, animations, aides informatiques notamment). Elle sera le relais entre toutes les bibliothèques du réseau et sera le distributeur, en remplacement du bibliobus, des ouvrages choisis mis à disposition des dites bibliothèques. Les formations devraient être organisées en ses locaux. La bibliothèque départementale et le conseil général restent des partenaires privilégiés de cette opération.

#### Réussite éducative :

Un Groupement d'Intérêt Public (GIP) « réussite éducative » a été créé en 2006 pour une période de 3 ans par la CAPV.

Ses missions sont :

- Venir en aide aux élèves en situation d'échec scolaire en complément des structures existantes,
- Soutenir et accompagner les projets des communes en matière éducative

La commune n'ayant pas adhéré il y a 3 ans, il lui est demandé de se repositionner aujourd'hui suite au nouveau contrat. Après renseignements pris auprès des communes voisines adhérentes, il apparaît que le constat est mitigé ; ce dispositif n'est pas utilisé dans nos petites communes et de plus se superpose aux dispositifs existants.

Madame le Maire demande aux membres présents leur avis sur l'opportunité d'une telle adhésion. La proposition est rejetée à l'unanimité.

#### Manifestations culturelles à venir :

- Marché de Noël : 5 décembre 2009
- Vœux de la municipalité : 6 janvier 2010

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

M. MOREL



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2009**

Ce compte rendu est un extrait : vous pouvez consulter son intégralité sur l'affichage publié en mairie

L'an deux mille neuf, le quinze décembre, le conseil municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marielle MOREL Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2009

**PRESENTS** : Mme MOREL Marielle, Maire, R. ALIX, P. ALLARD, C. BOREL, L. BUTHION, MT. CARRET, C. COURNUT, B. DECHASSE, G. GAVIOT-BLANC, G. GONIN, O. HIRSCH, A. LE GOUGUEC, MT. ODRAT, A. TRUCHET.

**EXCUSES** : G. VERNAY donne pouvoir à MT. ODRAT  
H. JANIN donne pouvoir à G. GONIN  
JM.LUCAS donne pouvoir à R. ALIX

**ABSENT** : JL. LESCOT

**SECRETAIRE** : L. BUTHION

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2009 :**

Aucune observation n'étant formulée, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATION N°57 : DECISION MODIFICATIVE N°2 :**

*Rapporteur : Marielle MOREL*

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'en raison de l'achat d'un camion pour les services techniques, dépense non budgétisée lors du vote du budget primitif, il y a lieu de prévoir les crédits nécessaires afin d'effectuer le règlement :

. article 20415 : subventions d'équipements versés, groupements de collectivités (SE.38) : diminution sur crédits ouverts : - 35 000 €

. article 2182 : autres immobilisations corporelles, matériel de transport : ouverture de crédits : + 35 000 €.

Après délibération, les membres présents émettent un avis favorable à l'unanimité.

### **DELIBERATION N°58 : ADMISSION EN NON VALEUR :**

*Rapporteur : Marielle MOREL*

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer afin d'admettre en non valeur la somme de 3.58 € correspondant à une facturation de repas au restaurant scolaire acquittée partiellement suite à la fermeture de l'école lors de l'alerte grippale.

Après délibération, les membres présents émettent un avis favorable à l'unanimité.

### **DELIBERATION N°59 : REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS EN PLAN LOCAL D'URBANISME :**

*Rapporteur : Gilles GAVIOT-BLANC*

Il y a lieu de délibérer afin d'engager la révision du Plan d'Occupation des Sols et définir des modalités de concertation

Retrouvez le détail en page 14.

### **DELIBERATION N°60 : CREATION D'UN POSTE DE GARDE CHAMPETRE A TEMPS NON COMPLET**

*Rapporteur : Marielle MOREL*

Madame le Maire informe les membres présents qu'en vue du recrutement du garde champêtre actuellement mis à disposition, d'un commun accord, par la commune de Seyssuel, il convient de créer un poste de garde champêtre chef à temps non complet de 17,5 heures.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

### **DELIBERATION N°61 : SITE INTERNET :**

*Rapporteurs : Lydie BUTHION - Anne LE GOUGUEC*

Une refonte du site internet de la commune est en cours, ceci afin de le rendre plus interactif et de permettre une mise à jour plus facile et donc plus réactive.

Suite à la réalisation d'un cahier des charges une consultation a eu lieu.

Le conseil municipal est appelé à délibérer afin de donner tout pouvoir à Madame le Maire pour procéder aux démarches administratives et comptables se rapportant à ce dossier.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

**DELIBERATION N°62 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR TRAVAUX DE SECURITE :**

*Rapporteur : Gilles GAVIOT-BLANC*

La commune de Chuzelles a lancé une étude pour créer des aménagements de sécurité dans le centre village. Afin de financer cette étude, le conseil municipal, par délibération du 03 juin 2009, a sollicité des subventions auprès de différents organismes.

Les comités de pilotage du 04 novembre et du 02 décembre 2009 ont permis de choisir des principes d'aménagement. Le bureau d'études SAFEGE a pour mission de réaliser ensuite un avant projet qui permettra de préciser le montant des travaux à réaliser et de proposer un calendrier prévisionnel.

Le coût estimatif de l'opération s'élève à 300 000 € TTC, il pourrait se réaliser sur trois ans avec les inscriptions budgétaires sur 2010-2011 et 2012.

Il est proposé d'autoriser Madame le maire à solliciter les subventions auprès des différentes collectivités, partenaires et EPCI notamment auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois au titre du Plan de Déplacement Urbain et également auprès du Conseil Général de l'Isère.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal autorise Madame le Maire à solliciter les subventions auprès des divers organismes.

**La délibération suivante proposée au conseil municipal est non inscrite à l'ordre du jour. Le conseil municipal prend acte et décide de délibérer.**

**DELIBERATION N°63 : NOMINATION ET REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS :**

*Rapporteur : Marielle MOREL*

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que le recensement de la population aura lieu à Chuzelles début 2010. Afin de réaliser cette opération, le conseil municipal a désigné par délibération Madame MARTEL Bernadette en qualité de coordonnateur communal. Il y a lieu à présent de désigner quatre agents recenseurs.

Selon l'article 156 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité « les enquêtes de recensement sont effectuées par des agents recenseurs affectés à cette tâche et recrutés par la commune à cette fin ».

Après avoir lancé un avis de recrutement, plusieurs personnes se sont manifestées. Divers critères ont été pris en compte pour retenir 4 agents recenseurs : disponibilité, discrétion, moralité et neutralité, stabilité dans la fonction, ordre, rigueur et méthode, capacité relationnelle, ténacité...).

Pour le prochain recensement, les agents recenseurs suivants ont été désignés :

- Madame CHAVARIN Marie-Josèphe
- Madame CHOLEZ Léa
- Madame GERBAL Solange
- Madame JANIN Lysiane

Ces personnes seront nommées prochainement par arrêté municipal.

Il convient également de délibérer sur le choix de leur rémunération. Plusieurs simulations ont été effectuées, Madame le Maire propose de partager la dotation forfaitaire attribuée à la commune soit 4341 € entre les 4 agents recenseurs. La rémunération brute par agent recenseur serait de 1085.25 €, les charges patronales seront calculées selon les dispositions de l'arrêté du 16 février 2004.

**COMPTES-RENDUS DIVERS SYNDICATS ET COMMISSIONS :**

**Syndicats intercommunaux :**

Communauté d'Agglomération du Pays Viennois : Commission « travaux » : G.GAVIOT-BLANC

- Le programme des travaux de voirie pour l'année 2010 a été défini :
  - sécurité sur la voie communale n°1, route des Martinières
  - réfection route des Serpaizières (en concertation avec les travaux du Syndicat des Eaux du Nord de Vienne)
  - réfection route du Moulin : réouverture programmée pour fin du 1<sup>er</sup> semestre 2010.
- Assainissement : les opérations programmées en 2009 sont reportées sur 2010 (la Devillière)
- Eaux pluviales : réunion prévue le 19 janvier pour analyse des études hydrauliques des différents bassins versants.
- Subventions dans le cadre du plan de déplacement urbain : 50 % pour les études sécurité en centre village et 50 % pour les travaux de sécurité rue de Vienne.

- Campagne de fauchage : un projet de fauchage raisonné ou différencié est à l'étude. Il consiste à un passage moins fréquent et à une taille plus haute.

#### SICOGECE : MT. ODRAT

Lors de la dernière réunion, un point a été fait sur les travaux réalisés et à programmer dans les locaux de la gendarmerie de Chasse-sur-Rhône. Il est à noter que le taux de la délinquance a diminué sur la commune.

#### Syndicat des 4 Vallées : G. GONIN

Une réunion a eu lieu entre les membres du syndicat et des représentants de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois afin d'évoquer la modification des statuts du syndicat qui seront soumis au vote du prochain conseil municipal.

#### Commissions communales :

##### Commission « communication » : L. BUTHION

Un point est fait sur l'organisation de la cérémonie des vœux à la population et le prochain bulletin municipal.

##### Marché de Noël : MT. CARRET

Un bilan est dressé sur cette manifestation : 24 exposants et plusieurs associations ont participé à ce marché de Noël. De vifs remerciements sont adressés à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

##### Soirée «Contes à la Bibliothèque» : MT. CARRET

Cette opération a connu un peu moins d'enthousiasme que la précédente, en partie explicable par les nouveaux horaires scolaires mis en place suite à la suppression des cours le samedi matin. Néanmoins, les participants ont été satisfaits.

#### DIVERS :

##### Point travaux : G.GAVIOT-BLANC

Un point est fait sur les travaux en cours où à venir.

L'inauguration des travaux de l'église est prévue courant janvier 2010, à définir en partenariat avec la paroisse.

##### Prime de fin d'année – régime indemnitaire : M. MOREL

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'elle envisage de mettre en place pour le personnel communal un régime indemnitaire ou une gratification de fin d'année.. Les membres

présents sont favorables à l'instauration du régime indemnitaire pour tous les agents. Cette procédure devrait donc être mise en place courant 2010 après avoir procédé à toutes les démarches préalables.

##### Plan Climat : M. MOREL

La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois a adopté une délibération afin de s'engager dans la mise en œuvre d'un Plan Climat Territorial. Des comités techniques et de pilotage ont été constitués ; chaque commune doit désigner un membre titulaire et un membre suppléant.

G. GONIN est désigné en qualité de membre titulaire et A.TRUCHET en qualité de membre suppléant.

Vœux aux agents : la présentation des vœux de la municipalité au personnel communal est prévue le lundi 04 janvier à 8h45 en Mairie.

Columbarium : les travaux sont en cours et devraient être terminés d'ici la fin de l'année.

Une réflexion est en cours sur les tarifs à appliquer.

##### Recensement agricole :

Le déroulement du recensement de l'agriculture de 2010 se déroulera sur le terrain du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 30 avril 2011. Une première liste des exploitations agricoles de la commune a été établie d'après divers fichiers administratifs et statistiques. Afin de la valider et éventuellement la compléter, une commission consultative communale est prévue le 23 décembre à 18h00 en Mairie. Mr MARTINET Gérard, a été nommé en qualité d'enquêteur par le service statistique de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. L'élu référent sur la commune est G.GONIN.

##### Point sur les délégations du Conseil Municipal au Maire :

Achat du camion : 29 189.46 € HT – 34910.09 € TTC – Carte grise : 470.50 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Le Maire  
M. MOREL



## COMMISSIONS TRAVAUX ET URBANISME

### URBANISME

**La commune de Chuzelles a délibéré le 15/12/2009 pour réviser le POS en PLU.**

Une consultation a été lancée pour une AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) afin d'assister la commune dans l'ensemble de la procédure. Ce cabinet devra regrouper des compétences en Urbanisme, architecture et paysage ainsi que sur le plan juridique.

Parallèlement, nous avons envoyé la délibération à toutes les instances nécessaires conformément au code de l'urbanisme ainsi qu'à Mr le Préfet pour connaître tous les services de l'état qui seront associés.

Nous désignerons, au regard des résultats de la consultation en cours, le cabinet qui nous assistera.

Une réunion publique sera organisée ensuite pour présenter ce cabinet et expliquer à l'ensemble des Chuzellois la procédure et les différentes étapes de cette révision.

Une place importante est donnée à la concertation dans la loi SRU et aussi plusieurs réunions publiques seront faites tout au long de cette révision. Il est à noter que ces rendez-vous sont organisés pour aborder des sujets d'intérêt général et non des demandes particulières.

**L'information des différents rendez-vous importants se fera par le bulletin municipal, le site internet et voie de presse**

### SECURITE CENTRE VILLAGE

**Le Comité de pilotage s'est réuni pour la 3<sup>e</sup> fois le 05/01.** Les aménagements nécessaires ont été retenus par le comité et seront proposés pour validation dans un premier temps à l'ensemble de

l'équipe municipale, pour ensuite les présenter lors d'une réunion publique courant Mars.

L'objectif de la municipalité est de réaliser, dès le Budget 2010 la première phase. Pour ce faire un dossier de demande de subventions a été envoyé au Conseil Général de l'ère et à la CAPV.

Ces travaux qui sont programmés sur la RD36 et RD 123A dans le centre village sont en maîtrise d'ouvrage Commune de Chuzelles (en agglomération) et seront complétés par des travaux d'aménagements sur la route des Martinières pilotés par la CAPV



### BATIMENT TECHNIQUE / RESTAURANT SCOLAIRE

Une étude de faisabilité préalable a permis de définir **le projet dans son ensemble ainsi que sa localisation.**

Ce projet porte sur la construction d'un bâtiment technique et d'un restaurant scolaire sur le même lieu, afin de pouvoir mutualiser les espaces communs (vestiaires, sanitaires du personnel etc.)

Ce bâtiment sera construit côté Sud Ouest de l'école. Le bâtiment technique actuel se situe à côté du mille Club et il ne nous a pas semblé pertinent de reconstruire ce bâtiment en lieu et place dans la mesure où ce terrain devrait plutôt accueillir des équipements de centralité.

Une consultation est en cours pour désigner l'architecte qui aura en charge ce projet et les demandes de subventions nécessaires ont été faites suite aux délibérations du conseil municipal du 15/12

COMMUNE DE CHUZELLES

**PERMIS DE CONSTRUIRE 2009**

Permis n°	Date de	Nature et lieu de l'opération	Nom et adresse du propriétaire
10002	15.04.09	Extension	RETHORE Bruno 545. route des Martinières
10003	29.07.09	Construction neuve Les Pins	FAUROT Alain - STASI Isabelle 669. rte des 7 chemins - ORLIENAS
10004	05.08.09	Extension et garage	TAURANT Jean Philippe 381. chemin de Côte Renard
10005	28.08.09	Création de deux logements Le village	BIDAUD Claude 54. RN7 Les Pins - COMMUNAY
10006	28.08.09	Véranda	SETO Christophe 511. Grande Rue - 15 Lot.Plein Sud
10007	02.12.09	Construction hangar stockage	OGIER Jérôme 59. route de Thiers
10009	11.09.09	Extension	RELAVE Sébastien 444. Grande Rue



## COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE :

### COLIS DE NOËL

Le traditionnel colis de Noël, attribué aux personnes de plus de soixante quinze ans qui en ont fait la demande, a été distribué à domicile par un élu (parfois accompagné par un membre du CCAS) avant les fêtes de fin d'année...

Nous espérons que les soixante cinq bénéficiaires (31 personnes seules et 17 couples) auront apprécié. Nous leur souhaitons une bonne année et une bonne santé pour 2010.

### REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 21 décembre 2009, s'est tenue en mairie, une réunion à laquelle les membres des commissions « affaires sociales » et « CCAS » étaient conviés pour débattre de deux sujets importants :

- Cimetière : Réactualisation du règlement du cimetière, incluant le nouveau site funéraire et le columbarium, révision du prix des concessions et proposition de prix pour un emplacement dans le columbarium.

- Taxe d'habitation : Abattement à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides. Pour bénéficier de l'abattement, les personnes handicapées ou invalides doivent déposer au service des impôts de leur résidence principale la déclaration 1206 GD-SD réservée aux contribuables qui satisfont à au moins une des conditions suivantes :

- Etre titulaire de l'allocation supplémentaire d'invalidité (article L.815-24 du code de la sécurité sociale)
- Etre titulaire de l'allocation aux adultes handicapés aux articles L.821-1 et suivants du code de la sécurité sociale
- Etre atteint d'une infirmité ou d'une invalidité vous empêchant de subvenir par votre travail aux nécessités de l'existence
- Etre titulaire de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L.241-3 du code de l'action sociale et des familles
- Vous occupez votre habitation principale avec des personnes mineures ou majeures qui satisfont à au moins une des situations précédentes

Cet abattement (10% maximum) n'est applicable qu'en cas de délibération par la collectivité.

De ces deux points présentés et discutés lors de la réunion se sont dégagées des propositions qui ont reçu l'aval des participants. Celles-ci seront étudiées au prochain conseil municipal.

### ASSOCIATION FAMILIALE DE L'ISERE POUR ENFANTS ET ADULTES HANDICAPES INTELLECTUELS.



« Assurer au point de vue matériel et moral la défense des intérêts généraux de toutes les familles adhérentes. »

En ce début d'année 1961, une « poignée » de 12 parents engagés, sous la houlette du directeur de l'hôpital de Grenoble et parent lui-même, décident alors de se regrouper avec les parents de Vienne,, et s'organisent pour créer l'afipaeim. Plus de 40 années après, l'afipaeim représente quelque 2 500 familles et amis, accueille 2 600 enfants et adultes encadrés par près de 2 000 professionnels du handicap et gère 35 établissements et services répartis sur l'ensemble du département de l'Isère.

#### Les engagements de l'association :

- Accompagner la personne en situation de handicap intellectuel tout au long de son parcours de vie
- Agir en faveur de l'intégration, de la participation, et de la citoyenneté des personnes en situation de handicap
- Accueillir, informer et accompagner les familles
- Développer et valoriser l'action militante, l'engagement bénévole et désintéressé à travers un fonctionnement démocratique exemplaire

La section locale de Vienne a pour rôle de :

- accueillir les nouveaux parents ;
- favoriser les rencontres entre les familles ;
- créer un lieu de parole et d'échanges ;
- offrir une aide morale, recherche de solutions, actions (visite, écoute) ;
- organiser des réunions d'information ou des manifestations conviviales (bals, belotes, vente artisanale, concerts,...)

#### LES CONTACTS UTILES :

Siège de l'association :

3 avenue Marie Reynoard  
38029 GRENOBLE cedex 2  
Tél. 04 76 46 39 66 Fax 04 76 12 13 38

Section locale de Vienne :

Chez M Robert France  
59 impasse de Tourmente 38 200 CHUZELLES  
Tél. 04 74 57 90 73.



## COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

### Repas de Noël

Comme chaque année, le restaurant scolaire propose aux enfants inscrits à la cantine, un repas de Noël qui a eu lieu cette année le Jeudi 17 décembre 2009.

Les enfants ont tous apprécié ce repas de Noël.



### NOTE RELATIVE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Pour toutes informations ou suggestions relatives au restaurant scolaire, dans son fonctionnement, l'organisation, la facturation, vous pouvez vous adresser directement à Madame MT. ODRAT, adjointe aux affaires scolaires, en prenant rendez-vous au : **06.64.73.63.97**

### Visite du Père Noël dans les classes de maternelles

Le Père Noël est passé, le vendredi 18 décembre dans l'après-midi, dans toutes les classes de maternelles apporter des cadeaux et la municipalité a offert un sachet de papillotes à chaque enfant. Cette manifestation s'est très bien déroulée, les enfants étaient ravis de voir le Père Noël en avant première...



Le Père Noël offrant des cadeaux aux élèves de la petite section de maternelles

Voici le tour des enfants de la moyenne section

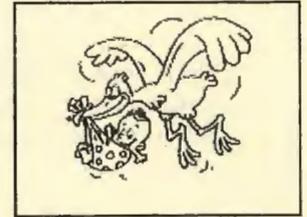


Et enfin le tour des enfants de la grande section.

## ETAT-CIVIL 2009

### NAISSANCES

- . Zacharie Séverin Achemie BRUNAU, le 05 janvier
- . Tim Jack RODRIGUEZ, le 23 janvier
- . Maone CERVI, le 11 mars
- . Luna Lisa Victoria ARNOL, le 28 avril
- . Elise Emeline Sun-Kee RADIX, le 26 avril
- . Thomas Laurent MONACHON, le 05 mai
- . Anton Phrem Louis TABET, le 19 mai
- . Enzo RIZZA, le 30 mai
- . Rayan Kodjo ODRAT-TOTOR, le 06 juillet
- . Hasan ALTINTAS, le 13 juillet
- . Huseyin ALTINTAS, le 13 juillet
- . Victor FLACHER-PHILIPPON, le 19 juillet
- . Louna Véronique Evelyne GRANDSEIGNE-AUGER, le 26 juillet
- . Eloane DONNE, le 10 août
- . Justin Jean-Paul Gérard MOUQUET, le 14 août
- . Valentin DA COSTA, le 14 août
- . Romane Louise REY, le 1<sup>er</sup> septembre
- . Lohann Manuel Alain LÉCOT, le 15 novembre
- . Loïs Victor Joël MEJEAN, le 15 décembre
- . Emie, Prune, Sophie CAPDEBOSCQ, le 17 décembre
- . Maël FOUROT, le 30 décembre



### MARIAGES

- . Dominique PIO et Marie-Claude BERNARD, le 06 juin
- . Sylvain HALEGUA et Laetitia GOLBERY, le 19 juin
- . Jean-Claude PÉRONNET et Dominique ROBIN, le 10 juillet
- . Jérôme Jacques Claude VERNAY et Gaëlle Pascale TOURNIER, le 11 juillet
- . Guillaume TRANCART et Elodie Pascale CLERC, le 11 juillet
- . Ghislain Georges Louis CANAL et Emilie Marie QUENU, le 11 juillet
- . Gilles Frédéric LAMOUILLE et Adeline Lucie MAESTRO, le 29 août
- . Mehdi Aïssa KAÏDI et Mathilde Louise Magdeleine ALLARD, le 05 septembre
- . Christophe SUCHET et Jessica Ghislaine Danielle DERNARD, le 12 septembre
- . Christophe SETO et Gwennaëlle VERMARE, le 19 septembre



### DECES

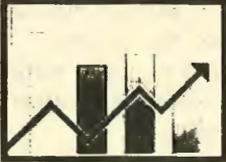
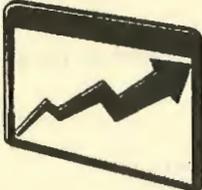
- . Maurice Robert Dominique BREUIL, le 04 juin
- . Tassadite AÏT-MEBROUK veuve ZIDANE, le 29 juin
- . Marie-Louise BERTHIER veuve TRAUTMANN, le 06 août
- . Monique Alice LAURENT épouse PETRAKIS, le 29 octobre
- . Joël Joseph Humbert HYVERNAT, le 22 novembre
- . Marcel André TRUCHET, le 23 novembre





## PELE MÊLE

### INDICES

	<b>SMIC</b> Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 Taux horaires brut : 8,86 € Mensuel brut (151,67 h) : 1343,77 €	<b>SECURITE SOCIALE</b> Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 Plafond annuel : 34 620 € Plafond mensuel : 2885 €
		<b>RSA</b> Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 1 personne : 460,00 € 2 personnes : 690,00 € 3 personnes : 828,00 € par personne supplémentaire : 184,00 €
	<b>PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES</b> Sur les 12 derniers mois : + 0,4 %	
	<b>COUT DE LA CONSTRUCTION</b> 3 <sup>ème</sup> trimestre 2009 : 1498,0	<b>INDICE DE REFERENCE DES LOYERS</b> 3 <sup>ème</sup> trimestre 2009 : 117,41

### DECHETTERIES

	<b>NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE</b>
	<b>Villette de Vienne, Vienne Sud et Pont Evêque</b> Du lundi au samedi : de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
	<b>Chasse sur Rhône</b> Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Le samedi : de 9h00 à 18h00

### COMMUNIQUE Service Cartes Grises

	Accueil du public à la Sous-préfecture de Vienne :
	<u>Le public</u> : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 <u>Le public et les Professionnels de l'automobile, sur rendez-vous</u> : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h00 à 16h00 et le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 Rendez-vous à prendre soit à l'accueil, soit en téléphonant au 04 74 53 26 25

### VOIR ET ETRE VU

	<b>Vous êtes piétons ou cyclistes ?</b> En cette période hivernale, alors que la nuit tombe très tôt, pensez à bien vous signaler. Vêtements clairs, bandes réfléchissantes, gilet fluorescent, tous les moyens sont bons pour être vus des véhicules qui vous dépassent ou vous croisent en étant parfois aveuglés par d'autres véhicules. Avec les chutes de neiges et le froid rendant parfois impraticables les trottoirs, ce petit réflexe peut vous sauver la vie lorsque vous vous déplacez sur la chaussée.
---	---



## INFORMATIONS SPORTIVES

### ➤ Courir ou marcher pour une bonne cause :

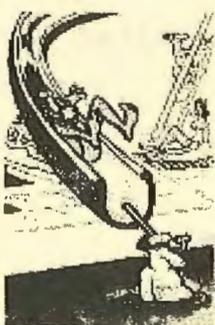


L'association **Sang Pour Sang Sport**, vous invite à participer aux 2èmes Foulées de Chasse sur Rhône, le **dimanche 17 janvier 2010** à 10h00. Une boucle de 10 km vous sera proposée. Passant par les hauteurs de la commune ce circuit composé de routes et de chemins vous offrira un panorama magnifique sur la vallée du Rhône. Le parcours sera ouvert aux randonneurs à partir de 8h30. Parking, Douches, Vestiaires.

**SANG POUR SANG SPORT** organise des évènements sportifs afin de lutter contre la maladie du lymphome.

Inscription de 8€ (majoration de 2€ le jour de la course) avant le 14 Janvier 2010. Inscription randonnée : 5€ au départ.

### ➤ Nouvelle association intercommunale :



Une nouvelle association a vu le jour en septembre 2009 :

#### SEVENNE NATATION

Elle a pour objet la pratique des sports aquatiques et vigilance au bon développement de la personne.

**Siège social** : Mairie, 38200 Villette-de-Vienne.

**Président** : Mr Depreux

**Lieu d'activité** : Piscine de Villette de Vienne

A noter que cette association organise son 1<sup>er</sup> championnat UFOLEP à la piscine de Villette de Vienne le 28 mars 2010

### ➤ Horaires de la piscine de Villette de Vienne :



Lundi	12 h 00 à 13 h 30	16 h 30 à 19 h 15
Mardi	12 h 00 à 13 h 30	16 h 30 à 18 h 45
Mercredi	15 h 15 à 18 h 30	
Jeudi	12 h 00 à 13 h 30	-
Vendredi	12 h 00 à 13 h 30	16 h 30 à 18 h 45
Samedi	14 h 00 à 17 h 30	
Dimanche	10 h 00 à 12 h 45	

### ➤ Sorties ski :



Le **ski club de la Sévenne** organise des sorties ski selon le calendrier ci-dessous :

- Le 17 janvier à Courchevel
- Le 31 janvier à la Toussuire / Les Sybelles
- Le 7 février aux Ménuires
- Le 28 février aux 2 Alpes
- Le 14 mars aux Arcs
- Le 28 mars à La Rosière
- Le 11 avril à Tignes (sortie déguisée)

Le prix de la sortie est fixé à 40 € (transport et forfait inclus). Possibilité de location de matériel. Renseignement pour la commune de Chuzelles : Monsieur Tassin (06.85.94.43.24) ou sur <http://ski.club.ifrance.com/>

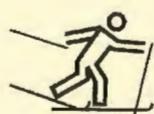
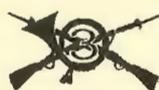


## JEU : CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLAGE ?

Voici un quizz sur la ville de Chuzelles vous permettant de connaître un peu mieux votre village, son histoire et son patrimoine.

Les réponses de ce jeu vous seront communiquées dans le prochain numéro.

1. En 845, Chuzelles a été mentionné pour la première fois sous sa forme latine lors d'un acte de vente. Quel était alors son nom ?  
 Caucilla                       Chuzella                       Chouza
2. L'église de la commune de Chuzelles porte le nom de :  
 St Hippolyte                       St Maxime                       St Maurice
3. Au dernier recensement, la ville compte environ 2 079 habitants. Quelle était la population de la commune en 1968, soit environ 40 ans en arrière ?  
 2 400 hab.                       1 600 hab.                       700 hab.
4. Durant quel siècle a été édifée la chapelle Saint Maxime ?  
 XIème siècle                       XVème siècle                       XIVème siècle
5. Quel est la hauteur du point culminant de la commune de Chuzelles ?  
 261 mètres                       361 mètres                       461 mètres
6. Sur les hauteurs de quel quartier se trouve le point culminant de la commune ?  
 Aux Broses                       A la Combe bleue                       A Boussole
7. Quelle est la superficie de la commune ?  
 5 Km<sup>2</sup>                       13 km<sup>2</sup>                       18 km<sup>2</sup>
8. Chuzelles fait partie de la communauté d'agglomération du pays viennois. Parmi ces communes, quelle est celle n'appartient pas à la CAPV ?  
 Serpaize                       Septème                       St Just Chaleyssin
9. Lequel de ces quartiers n'est pas Chuzellois ?  
 Chasson                       Gruyère                       Les Cannes
10. Parmi ces communes, quelle est celle qui possède la population la plus importante ?  
 Chuzelles                       Seyssuel                       Villette de Vienne



# "ça se passe à... CHUZELLES"



Programme des manifestations prévues sur la commune pour les semaines à venir :

DATE	MANIFESTATION	HORAIRE	LIEU
VENDREDI 22 JANVIER	ASSEMBLEE GENERALE CHUZEL- LES HISTOIRE ET PATRIMOINE	20 H 00	POLETIERES
DIMANCHE 24 JANVIER	ASSEMBLEE GENERALE ST VINCENT CHUZELLES	11 H 00	POLETIERES
DIMANCHE 31 JANVIER	LOTO SOU DES ECOLES	14 H 00	MILLE CLUB
DIMANCHE 7 FEVRIER	CONCOURS DE COINCHE ACCA	13 H 30	MILLE CLUB
VENDREDI 12 FEVRIER	THEATRE SAINT MARTIN	20 H 30	MILLE CLUB
DIMANCHE 21 FEVRIER	CONCOURS DE COINCHE ST VINCENT CHUZELLES	14 H 00	MILLE CLUB
SAMEDI 27 FEVRIER	CONCOURS DE COINCHE TRAIT D'UNION	14 H 00	MILLE CLUB
DIMANCHE 7 MARS	REPAS DES AINES OFFERT PAR LA MUNICIPALITE	12 H 00	MILLE CLUB
MERCREDI 10 MARS	FESTIVAL DE L'HUMOUR	20 H 30	MILLE CLUB
VENDREDI 12 MARS	ASSEMBLEE GENERALE VIGILANCE	20 H 30	POLETIERES
DIMANCHE 14 MARS	ELECTIONS REGIONALES 1 <sup>ER</sup> TOUR		MILLE CLUB
LUNDI 15 MARS	DON DU SANG	16 H 00 19 H 00	MAIRIE SALLE DU CONSEIL
SAMEDI 20 MARS	JOURNEE ENVIRONNEMENT CONCOURS MAISONS FLEURIES		MILLE CLUB
DIMANCHE 21 MARS	ELECTIONS REGIONALES 2 <sup>eme</sup> TOUR (sous réserve)		MILLE CLUB
VENDREDI 26 MARS	SOIREE CODE DE LA ROUTE AFR	20 H 00	MILLE CLUB
SAMEDI 27 MARS	CARAMENTRAN SOU DES ECOLES	MATIN	MILLE CLUB

- Les articles des associations (au format d'une demi-page) sont à faire parvenir en mairie avant le 20 des mois pairs
- La rédaction de ces articles est laissée à l'initiative de chaque association.

## CHORALE "La Clé des Chants"

Comme prévu, nous avons participé, le 7 Novembre dernier, à l'inauguration du nouveau chevalement du puits principal de la mine de charbon de Communay, manifestation organisée par la municipalité et l'association "Les Amis de la Mine" de Communay. Nous avons pu reprendre quelques chants que nous avons donnés en 2001 lors du spectacle "La Mine en Scène" qui marquait le cinquantième anniversaire de la fermeture des mines de Communay.

Ensuite une douzaine de choristes volontaires se sont joints aux chœurs de l'Association Musicale Populaire pour donner, le 21 Novembre à la Croix-Rousse, l'oratorio "Les Canuts" relatant la révolte des canuts lyonnais de 1831. Ce spectacle aura été présenté quatre fois en 2009, à Vaulx-en-Velin, La Tour du Pin, Roanne et enfin Lyon Croix-Rousse. Pour cette dernière représentation, un grand nombre de chuzellois a fait le déplacement à la Croix-Rousse.

Nous avons poursuivi notre activité par notre traditionnel repas annuel au Mille-Club le 29 Novembre. Au cours de ce repas, l'animation a été assurée par les choristes eux-mêmes, qui, après avoir accueilli tous les convives avec quelques nouveaux chants du répertoire, ont continué tout au long de l'après-midi en présentant divers sketches, chansons, lecture de poèmes, ... de quoi réussir une après-midi de détente appréciée par tous.

Notre activité va se poursuivre tranquillement jusqu'à la fin de l'année, puis nous reprendrons les répétitions de plus belle dès le Jeudi 7 Janvier, première répétition 2010 qui sera suivie le 14 Janvier de notre Assemblée Générale à laquelle tous les chuzellois sont cordialement invités.

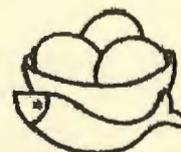
Nous enchaînerons avec une répétition exceptionnelle avec d'autres chorales de la région le Jeudi 11 Février à Chuzelles en vue du Festival 2010 "Des Villes et des Chants" qui se déroulera à Givors les 12 et 13 Juin 2010. Mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

Et aussi une très bonne nouvelle : **notre CD "30ème anniversaire" est enfin là** et vous pourrez vous le procurer auprès des choristes ou lors de nos prochaines manifestations au prix de 8€.

**Nous souhaitons à tous nos fidèles lecteurs une très bonne année 2010.**

## VIVRE LA FRATERNITE AU SAPPEL

Le Sappel, association type loi 1901, est une communauté chrétienne reconnue par l'Eglise catholique depuis 1989. Sa mission est d'aller à la rencontre de familles très défavorisées et leur permettre ainsi de retrouver leur place dans la société et la communauté des croyants.



Le Sappel, en lien avec le mouvement ATD QUART MONDE, est aussi présent aussi dans une dizaine de villes en France et en Belgique.

Nous rencontrons les familles sur leurs lieux de vie, souvent dans les grands ensembles de banlieues comme Les Minguettes, La Duchère, Vaulx en Velin, Vienne-Estressin ....

Nous les accompagnons dans leurs difficultés quotidiennes et nous les invitons à se retrouver en groupe : **ensemble on est plus fort !**

Le Sappel est implanté à Chuzelles, à Grange Neuve, depuis 2000. Les familles avec leurs enfants peuvent y venir rencontrer des amis de toutes catégories sociales et d'autres personnes qui partagent les mêmes difficultés. Ils peuvent ainsi réfléchir à leur vie, vivre un partage dans la fraternité et faire un chemin dans la foi ... Progressivement les personnes retrouvent confiance en elles-mêmes ; ce qui les aide à affronter leur quotidien.

Comme nous le partageait l'une des participantes : « *Ca fait deux ans que je suis avec les gens du Sappel. Chaque mois nous avons les rencontres familiales. On rencontre des gens qui nous aiment, il n'y a pas de différence. On est comme on est ... Je reçois plein d'amour et ça m'apprend ce que je n'ai pas appris toute petite, la générosité, le partage. Des gens sont comme moi et on discute de nos difficultés, et là c'est vraiment bien, j'aime y être. C'est chaleureux, plein d'amour. On y apprend la Bible... On est sur le chemin du Seigneur. Dans les difficultés, on s'appelle, on se soutient les uns les autres.* »

Deux couples de permanents habitent à Grange Neuve et une autre famille à proximité, à Chuzelles. Il est important pour nous d'être en lien étroit avec la paroisse Ste Blandine des 2 Vallées et l'équipe de solidarité de notre secteur (Secours Catholique, Habitat et Humanisme...).

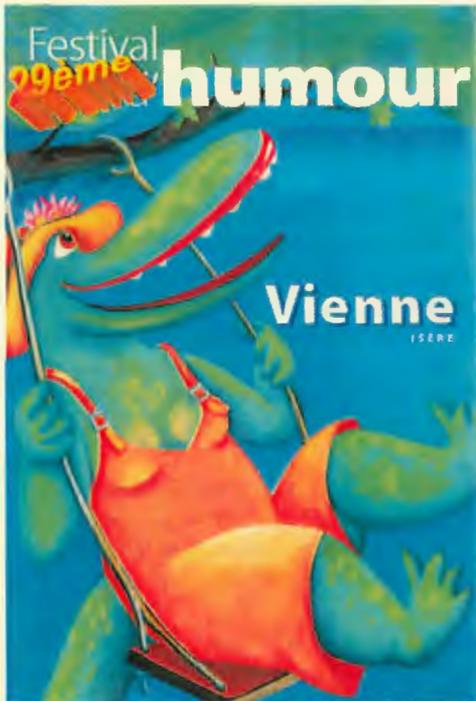
Nous profitons de l'occasion de cet article pour lancer un appel aux personnes qui souhaiteraient mieux nous connaître ou nous apporter de petits coups de mains ponctuels, tels que : aider à la cuisine, participer à l'aménagement et l'entretien de la maison, etc....

N'hésitez pas à nous téléphoner ou venir, même pour de simples renseignements.

Merci par avance.

Nos coordonnées :

Le Sappel.sappel.info- 299, chemin de Grange Neuve - 38200 CHUZELLES (Les Pins)  
Téléphone/fax : 04 74 57 94 27 - Mail : [grangeneuve@sappel.info](mailto:grangeneuve@sappel.info) - Internet : [www.sappel.info](http://www.sappel.info)



## Le 29<sup>ème</sup> festival de l'humour en 2010

Mercredi 10 mars  
au Mille Club  
à 20h30

### **Genio**

« Je critique pas ...  
mais quand même ! »

Billets en vente à la mairie à partir à partir du mardi 19 janvier au prix de 12 €. Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

## Au théâtre à Chuzelles en 2010

Vendredi 12 février  
au Mille Club  
à 20h30

HORS ABO NEMENT



LE THÉÂTRE SAINT-MARTIN SE DÉPLACE

# **COURTELINE**

du 24 janvier au 4 avril 2010



Billets en vente à la mairie à partir à partir du mardi 2 février au prix de 6 €. Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.